

Argences Infos

N°178 Novembre 2024

Infos mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : 9-12h
Mardi : 9-12h / 14h-18h30
Merc. : 9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vend. : 9h-12h /14h-16h30

Téléphone
02.31.27.90.60

Permanences sans rdv

- **Action sociale**
Le lundi : 10h-12h
- **Logement**
Le mardi : 10h-12h
- **Elus municipaux**
Le 5 novembre : 9h-10h

Permanences sur rdv

- **Conseillère départementale**
Angélique Lemière,
1er samedi du mois
RDV au 02 31 57 14 16

- **Député**
Arthur Delaporte
ou sa suppléante, Elise Cassetto-Gadrat
Le 14 novembre à partir de 9h30.
Il est préférable de prendre rendez-vous au **02.31.78.15.10**
ou par mail :
arthur.delaporte@assemblee-nationale.fr

BIENVENUE

MJ MARECHALERIE
4 rue de la Baronnie
M. JAQUIER. 06.86.32.54.85

Métal Création Bunel
11 ter rue du Bissonnet
06.68.03.46.22
www.metalcreationbunel.fr

visuel haut de page © Philippe Duflot

RECENSEMENT



Les jeunes * qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent OBLIGATOIREMENT se faire recenser à la mairie de leur lieu de résidence avec les documents suivants :
- Pièce d'identité en cours de validité
- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile

* français ou européens

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL AUX AINES

Les personnes ayant préféré le colis de Noël sont invitées à venir le retirer

le samedi 7 décembre
de 9h00 à 12h00
en mairie.

Elles seront accueillies par les élus autour d'un café.



En cas d'empêchement, merci de contacter la mairie

Nous vous donnons rendez-vous les 29 et 30 novembre

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Pour la deuxième année consécutive, les communes de Moult-Chicheboville et Argences unissent leurs forces pour organiser le téléthon sur leur territoire.
Une dizaine d'associations, des bénévoles et des élus se mobilisent depuis deux mois afin de préparer cet évènement qui aura pour fil rouge :

"Tous bâtisseurs d'exploits"

Les organisateurs ont fait le choix cette année de scinder le week-end en deux afin que chacun puisse profiter de l'ensemble du programme (dont les détails vous seront communiqués sur nos différents canaux) :

Vendredi 29 :
- Concerts à la salle multi raquettes de Moult-Chicheboville à partir de 19h
- Départ, à Argences, d'un relais en course à pieds sur 24 heures
- Le VVM (Vélo Vert de la Muance) organise un challenge enfants (vélos, draisiennes, BMX) au pumptrack de Moult à 19h30
- Le Bad Es Dunes (badmington) organise un tournoi au gymnase des Coteaux à 20h

Samedi 30 :
- le moulin de la Porte vous propose de la restauration.
- le VVM (Vélo Vert de la Muance) organise des circuits VTT. Des infos seront diffusées sur leur page Facebook.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer et faire en sorte d'obtenir le maximum de dons pour soutenir la recherche.

DU NOUVEAU AU RESTAURANT SCOLAIRE

Confection des repas sur place



A compter du 4 novembre, la confection des repas sera assurée, dans notre restaurant scolaire, par une cheffe de cuisine secondée par nos agents municipaux (depuis 2020, les repas, préparés par un traiteur, étaient livrés chaque jour et réchauffés sur place).

Une attention particulière est portée au fait d'amener davantage de produits bio et locaux dans les assiettes de nos enfants.

L'AGENDA DU MOIS

Samedi 2 novembre
Soirée Disco organisée par l'association les 3S.
RDV dès 19h30 au Forum. Entrée 10 €.
Les bénéfices seront reversés à l'association SVS 14 (Stop aux violences sexuelles).

Week-end des 2 & 3 novembre
L'ESA BASKET organise sa traditionnelle foire aux jouets, vêtements et articles de puériculture au gymnase des marronniers.

Lundi 4 novembre
Conseil municipal. **19h00**. Ouvert au public.

Jeudi 7 novembre
Le Camion des Femmes sera de retour sur le marché.

Vendredi 8 novembre
Spectacle de Guillermo GUIZ au Forum.
20 € l'entrée.
Tarif réduit à 10 € pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.

Lundi 11 novembre
Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918. Rassemblement **devant la mairie** à 10h15.

Dimanche 17 novembre
Repas des aînés à 12h00 au Forum.

Mercredi 20 novembre
La bibliothèque organise un après-midi jeux pour tous au Forum en partenariat avec Familles Rurales, la Mission Locale et Role Play.

Mercredi 20 et samedi 23 novembre
Foire aux jouets organisée par la déchèterie OTRI.
Renseignements au 02.31.23.42.42.

Dimanche 24 novembre
Vide greniers du club de Gymnastique en Val ès dunes au gymnase de Bellengreville. Quelques mètres sont encore disponibles. : 06 98 91 51 56

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre
Marché de Noël organisé par le comité de jumelage, au Forum, de 10h à 18h. 38 exposants. Restauration sur place.
La journée du samedi se clôturera par un concert à l'église d'Argences au profit du Téléthon avec la chorale "Evasion" de Démouville. Entrée libre.

L'association les Familles rurales vous informe qu'il reste des places :

- en dessin enfants, ados, adultes
- en théâtre enfants
- au Tai chi
- au cours de couture
- à la sophrologie enfants

Tel : 06.78.02.53.57

La FNACA vous informe

A l'occasion de la cérémonie de commémoration de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, la FNACA organisera une quête dont la totalité des dons sera reversée au Bleuet de France.
Le Bleuet de France vient en aide aux anciens combattants, aux victimes de guerre, aux veuves et orphelins.
Depuis 1991, ces aides sont également apportées aux victimes des actes terroristes.

Message à l'attention des riverains de la Morte Eau et de la Muance



En application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural l'**obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.**

Cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Les riverains doivent donc éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, couper et élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple entretien manuel suffit.

Jardin du souvenir

Notre cimetière dispose d'un jardin du souvenir.
Cet espace est un lieu réservé à la dispersion des cendres, le dépôt de fleurs y est autorisé le jour de la dispersion.
Les services de la ville se chargent de l'entretien et du nettoyage de ce jardin.

